

DELIBERATION N° 064

BUDGET EXECUTE 2023

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024

Les membres de la Commission des Finances se sont réunis le 6 mai dernier sous la présidence de Christophe RONDEAU afin d'émettre un avis sur le Budget Exécuté 2023 de la CCI Vendée et qui a ensuite été étudié par le Bureau de la CCI le même jour.

PATRIMOINE PROPRE**I. Le compte de résultat du service général**

Le service général a constaté par rapport à son BE 2022 :

Une hausse de ses produits de 542 K€ :

- +392K€ de TCCI, soit +13% avec une clé de répartition à 19,26%
- +142K€ de Chiffre d'Affaires, avec +98ke mise à disposition de locaux à nos partenaires de formation, +44ke d'accompagnement à la création et dispositif Dinamic
- +54K€ de subventions, dont +20ke subv CMO pour Imagin'Action (nouveau en 2023), +66ke subv France Relance 2022 perçue en 2023, -36ke pour non-reconduction du dossier numérisation tourisme de 2022
- -45K€ d'autres produits, lié principalement à la baisse des reprises prov. V. Croissance de -25ke, des rep. prov. sociales de -65ke. A noter la hausse de la prestation gestion ports/aéro et autres services (+39ke)

Une hausse des charges de 67 K€ :

- +219K€ d'achats et charges externes, dont +75ke coût de l'énergie, +39ke frais formation et recrutement, hausse du coût des manifestations (+11ke Imagin'action, +5ke diner préférence commerce, +6ke colloque RSE), +29ke d'entretien, +20ke petit matériel informatique, +14ke sous-traitance
- -168K€ de masse salariale, s'expliquant principalement par le déplafonnement IE (23ke rattrapage sur 4 années), -38ke CMAC, -120ke prov CP, délai de carence entre départ d'un collaborateur, différentiel lié aux recrutements / départs non pourvus (-0,5 ETP)
- +32K€ d'autres charges, liés aux :
 - +37K€ provisions sociales
 - +27ke subventions accordées à des tiers
 - +13K€ prov Vendée Croissance
 - -39K€ subvention d'équilibre EGC

II. Le compte de résultat du service formation

Le service formation a constaté par rapport à son BE 2022 :

Une baisse de ses produits de -182 K€ :

- - 66K€ de Chiffre d'Affaires, principalement lié à :
 - +90 K€ de C.A. Formation continue et CEL
 - -153 K€ de C.A. EGC (arrêt EGC en 06/2022)
- -20K€ de T.A
- -95K€ d'autres produits, en raison de la baisse subvention d'équilibre EGC de -39K€, moins de reprises clients douteux (-15ke) et moins de rep. provisions sociales (-40ke)

Une baisse des charges de -353 K€ :

- - 145K€ d'achats et charges externes
 - -31 K€ d'honoraires formation
 - -112 K€ de charges EGC hors honoraires formation
- - 201K€ de frais de personnel, avec -3 ETP (2 départs en retraite en 2022 remplacé par 1 poste, et 2 transferts vers pole ets)

III. Le compte de résultat du service aérodrome

Le service aérodrome a constaté par rapport à son BE 2022 :

Une baisse des produits de -363 K€ :

- -242K€ de Chiffre d'Affaires, principalement lié à :
 - -284K€ vente de carburant
 - +42K€ de C.A. +29ke TIC (Taxe intérieure sur carburant)
- -136K€ de subventions :
 - -85K€ subv. FIATA, dont subvention DGAC du hangar SSLIA pompier en 2022
 - -51K€ de participation de l'agglo de la Roche s/Yon et la mairie l'île d'Yeu pour leurs aérodromes

C. Rondeau précise que les subventions d'équilibre pour l'aérodrome de la Roche s/Yon et l'île d'Yeu sont respectivement à hauteur de +206K€ et -112K€ pour 2023.

Une diminution des charges de -363 K€ :

- -163K€ d'achats et charges externes, dont -247K€ d'achat de carburant, +18ke d'électricité, +32ke de frais formation pompier
- - 40K€ de frais de personnel
- +26K€ impôts dont +29ke TIC (Taxe intérieure sur carburant)
- -186ke d'autres charges, dont -162ke pour la subvention versée à l'agglo de la Roche pour les travaux Hangar SSLIA en 2022, -30ke clients douteux

IV. Le R.N.C.

Le Budget Exécuté 2023 du patrimoine propre affiche par conséquent un R.N.C. de 308K€, soit +647K€ /BE2022 et +470K€ /BR2023.

V. Les investissements

Les investissements réalisés en 2023 restent très légèrement en deçà des prévisions du BR23.

Les principaux investissements réalisés en 2022 sont :

- 1M€ dotation du dispositif Vendée Croissance
- 24K€ prises de participation aux capitaux d'Oryon (sur 3 ans) et Chambersign

VI. C.A.F., Résultat Budgétaire, Fonds de Roulement et Endettement

Au BE23, la CAF est à hauteur de 481K€, et le Résultat Budgétaire est négatif avec -568K€.

Le Fonds de Roulement demeure positif avec 1 521K€, soit 60 jours de charges.

Christophe Rondeau précise que le niveau d'endettement est de 530k€, et que le ratio endettement/FdR est de 34,8%

PATRIMOINE CONCEDE

I. Statistiques

Christophe Rondeau explique qu'au BR 2023, la valeur débarquée était prévue en baisse de -3% par rapport à 2022. Finalement, la baisse est de -7%. On assiste pour le tonnage également à une baisse (-13% par rapport au BE22).

C. Rondeau précise que la valeur débarquée est importante pour ce qui est relatif aux taxes et chiffre d'affaires, et que le tonnage est nécessaire pour évaluer l'activité.

II. Le compte de résultat du service portuaire

Le service portuaire a constaté par rapport à son BE 2022 :

Une augmentation de ses produits de 557 K€ :

- -6K€ de C.A., en raison d'une valeur débarquée de poissons en baisse de -7% (-247ke taxes ad valorem), +194K€ de C.A. plaisance et +41K€ de C.A. commerce/élevateur, +8ke trafic passagers
- +305K€ de réintégration de subventions, principalement pour le CEE VendéePêche (+183ke Certificat d'Economie d'Énergie) et impact sur une année pleine des travaux fin 2022 (travaux porte écluse SO, désensablement HB, dragage chenal SO...)
- +258K€ d'autres produits, car plus de reprises prov. Prov renouvellement (+93ke), +49ke cession d'immo, +86ke produits financiers, +27ke subv d'exploitation, et -50ke de rep. provisions sociales

Une hausse des charges de 1071 K€ :

- +576K€ d'achats et charges externes, dont +449ke d'énergies, +17ke en achat carburant plaisance, +44K€ d'entretien, +34K€ études/diagnostics avant travaux, +108ke dragage plaisance à refacturer, +52ke prestation gestion, -103ke transport sur achats, -27ke assurance
- +417K€ frais de personnel, s'expliquant par +56ke de hausse SBMH, +102ke hausse SMIC, +196ke indemnité départ retraite et pénibilité, +57ke provision CP/CET
- +226K€ d'amortissements, liés aux travaux porte écluse SO de fin 2022
- -126K€ d'autres charges, lié à -122ke de provisions clients douteux, +57ke prov pour risques et charges, -17ke prov renouvellement, -83ke charges exceptionnelles, +45ke VNC des immos cédés

III. Le R.N.C.

Le Budget Exécuté 2023 du patrimoine concédé a par conséquent un R.N.C. de -718K€, soit -514K€ /BE2022.

IV. Les investissements

C. Rondeau précise le taux de subvention moyen hors CEE Vendéepêche est de 46% au BE23.
C. Rondeau mentionne que certains travaux prévus au BR23 sont reportés pour être ainsi réalisés sur 2024. Ce décalage est normal puisqu'il répond à une logique de demande de subvention auprès du Conseil Départemental notamment.

V. C.A.F., Résultat Budgétaire, Fonds de Roulement et Endettement

La CAF, à hauteur de 485K€ au BE23, ne permet pas de couvrir le remboursement des emprunts de 590K€.

Le Résultat Budgétaire est de -169K€ et le Fonds de Roulement de 10 799K€.

Approbation de la Commission des finances et du Bureau le 6 mai.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le budget exécuté 2023.

Quorum	: 18
Votants	: 18
Votes "pour"	: 18
Votes "contre"	: 0
Abstentions	: 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée

